

Diffusion culturelle de Lévis

MÉMOIRE

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec



Déposé au Ministère de la Culture et des Communications du Québec
13/05/2016

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouveau de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

Ce que devrait contenir la prochaine Politique culturelle du Québec : point de vue d'un diffuseur pluridisciplinaire en art œuvrant en périphérie d'un grand centre urbain

Diffusion culturelle de Lévis tient d'abord à remercier le gouvernement du Québec et son Ministère de la Culture et des Communications (MCC) d'avoir initié ce vaste processus de consultation en vue du renouvellement et de l'actualisation de la Politique culturelle du Québec et d'inviter les acteurs des milieux culturel et artistique à y participer. Aussitôt cette annonce faite par la ministre Hélène David, il nous est apparu obligatoire – et même de notre devoir – de nous investir dans cette réflexion collective afin de faire valoir notre point de vue particulier de diffuseur pluridisciplinaire en art.

Le rôle du diffuseur pluridisciplinaire en art est en effet capital pour la création artistique – pilier majeur de la culture au Québec – et pour l'accessibilité aux arts. Par notre action, les œuvres vont atteindre leur finalité en rejoignant des gens et nos concitoyens pourront en bénéficier. Nous sensibilisons et stimulons l'ouverture des publics aux différentes disciplines artistiques. Nous tentons de développer la participation culturelle. Nous sommes des passeurs, des médiateurs, le dernier maillon, après la création et la production, d'une chaîne insécable. Mais notre impact est limité.

- ⇒ Pour que nous réussissions collectivement à « remettre l'art au monde », tel que le préconisait la Politique de la diffusion des arts de la scène de 1996;
- ⇒ pour que tous, indépendamment du niveau social et économique, aient accès aux arts et à leurs bienfaits;
- ⇒ pour que l'intérêt de la population et la demande pour les arts croissent;
- ⇒ pour que la fréquentation des lieux professionnels de diffusion culturelle soit optimale et assidue;
- ⇒ et pour qu'aucune discipline ne soit négligée;

le gouvernement du Québec devra impérativement prévoir dans sa prochaine politique culturelle la mise en place de leviers efficaces et de stratégies ciblées.

Mais commençons d'abord par présenter notre organisme.

Diffusion culturelle de Lévis et son mémoire

Organisme à but non lucratif, Diffusion culturelle de Lévis (DCL) anime et gère, depuis 1978, la salle de spectacle L'Anglicane et le centre d'exposition La Galerie Louise-Carrier.

Diffuseur en arts de la scène et en arts visuels, DCL est reconnu pour son excellence. L'organisme stimule la vitalité culturelle de sa communauté en offrant aux populations locale et régionales de tous âges des spectacles, expositions et activités de sensibilisation professionnels de haute qualité. Ces manifestations culturelles reflètent principalement la diversité créatrice québécoise et lévisienne et sont des occasions d'interactions uniques entre les artistes et leurs publics.

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

Chef de file et référence en diffusion des arts à Lévis, DCL est mandaté et soutenu par la Ville de Lévis. Notre organisme est également subventionné par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ainsi que par le ministère du Patrimoine canadien.

Les observations, commentaires et recommandations présentés dans ce mémoire sont fondés sur cette expertise spécifique et sur 37 années d'expérience en développement culturel. Il y sera souvent, et plus particulièrement, question d'art parce que c'est par les arts que la mission de DCL s'incarne et qu'elle contribue à la globalité de notre culture.

Notre mémoire n'abordera pas de façon systématique tous les thèmes soumis par le MCC dans son cahier de consultation, pas plus qu'il ne pourra répondre à toutes les questions soulevées. Nous en profitons plutôt pour partager librement avec le ministère des préoccupations qui touchent *la culture dans une perspective de développement durable, le rapport du citoyen à la culture, la langue française et le financement*. Nous adhérons complètement aux huit grands principes énoncés comme fondements sur lesquels s'appuiera la politique culturelle renouvelée mais ne réussissons, à travers ce mémoire, qu'à en survoler quatre soit *le caractère essentiel de la culture, l'engagement renouvelé de l'état, l'accès et la participation de tous à la culture et l'affirmation du caractère francophone du Québec*.

L'importance du développement des publics et de la demande pour les arts

Le Québec se distingue par la qualité, l'originalité et la diversité des créations artistiques qui sont produites année après année sur son territoire. Nous constatons que l'offre est riche, foisonnante et qu'elle s'est considérablement intensifiée au cours des dernières décennies mais qu'elle dépasse la demande.

Par exemple en arts de la scène :

- Avec la tenue de plusieurs festivals d'envergure, la multiplicité des lieux de diffusion et l'ouverture du Centre Vidéotron, le nombre de spectacles présenté annuellement dans région de la Capitale-Nationale – région qui nous concerne à cause de notre proximité avec Québec – a augmenté. Entre 2009 et 2013, la variation du nombre de billets disponibles est de + 2,4 % alors que celle de l'assistance payante est de - 5,6 %¹.
- Dans la région de Chaudière-Appalaches au cours de cette même période, l'écart entre les variations des billets disponibles et de l'assistance payante est moins grand mais il est tout de même à + 1,5 %².
- Il n'y a que 10 % de l'offre de spectacles déposée au Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ) qui est sélectionnée et diffusée par ses membres, dont nous sommes.
- Dans notre salle, certaines disciplines sont sous-fréquentées; c'est le cas notamment du jazz instrumental, de la musique de concert et du théâtre de création. L'émergence ou certaines propositions plus audacieuses peinent à trouver leur

¹ *Les spectacles professionnels en saison régulière et estivale en 2013 - Régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches*, Gaétan Hardy pour le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Septembre 2014

² Idem 1

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

public. En dehors des grands noms ou des étoiles montantes, souvent, point de salut!

- En Chaudière-Appalaches, comme pour l'ensemble du Québec, ce n'est qu'environ 50 % de la population qui assiste à des spectacles, qu'ils soient offerts en salle, en festival ou dans les bars et cafés-concerts³.

En arts visuels :

- Le niveau professionnel des dossiers que nous recevons annuellement a décuplé depuis une vingtaine d'années alors que nos moyennes de visiteurs par exposition ont diminué de 32 % depuis 2004.
- Si on réfère aux statistiques de Chaudière-Appalaches⁴, seulement 25,8 % de la population fréquente les musées (la médiane de l'ensemble des régions du Québec se situant à 26,3 %). Quant au pourcentage d'achalandage des galeries d'art commerciales, il est l'un des plus bas parmi les régions périphériques n'atteignant que 20,9 %. Il n'y a que 6,2 % de la population qui achète des œuvres d'art, un des plus faibles pourcentages au Québec. Enfin, les pourcentages de fréquentation des salons des métiers d'art et d'artisanat et d'achats d'œuvres des métiers d'art et d'artisanat sont respectivement 17,9 % et 24,7 %, soit les plus faibles parmi les régions périphériques.

⇒ Si, comme société, on aspire à ce que les créateurs et les interprètes du Québec vivent le mieux possible de leur art et que leurs œuvres rencontrent les publics pour lesquels elles ont été conçues et sans lesquels elles perdent une partie de leur raison d'être;

⇒ si on espère voir un large éventail disciplinaire et une grande diversité de styles sur nos scènes comme dans nos centres d'exposition;

⇒ et si on tient à ce qu'une plus grande partie des Québécois accède à toute la pluralité artistique;

il faudra s'attarder – comme on l'a fait et qu'on doit continuer à le faire pour l'offre – à développer la demande pour les arts vivants et visuels en y consacrant ce qu'il faut de moyens et de ressources.

Nous ne prétendons pas qu'au fil des ans le développement des publics ait stagné. Il est certain que, depuis l'adoption de la première Politique culturelle du Québec en 1992, suivie de celle sur la diffusion des arts de la scène en 1996, des avancées ont été constatées. Par exemple :

- la circulation des arts de la scène sur tout le territoire du Québec, de Valleyfield à Fermont et de Gatineau aux Iles-de-la-Madeleine, a stimulé leur accessibilité géographique et contribué à former de nouveaux adeptes;
- la prolifération des lieux de diffusion, des festivals, des salons et autres symposiums ont eu des retombées positives sur la démocratisation des arts;

³ *Portraits statistiques régionaux en culture : Chaudière-Appalaches*
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Juin 2012

⁴ *Portraits statistiques régionaux en culture : Chaudière-Appalaches*
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Juin 2012

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouveau de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

- l'intégration du Web dans nos habitudes de vie a permis une plus grande conscience de la planète artistique.

Nous affirmons cependant que, si des actions stratégiques ne sont pas bientôt mises en place à l'échelle nationale afin que la demande pour les arts vivants et visuels rattrape l'étendue de l'offre et progresse au même rythme qu'elle, c'est une partie de l'investissement financier que l'État a injecté dans le développement des artistes et dans le déploiement de lieux de diffusion professionnels adéquats dans toutes les régions du Québec qui perdra de sa valeur.

Bien que le développement des publics fasse partie du rôle et du mandat des diffuseurs en art, nous croyons fermement, qu'à cette échelle et à ce stade-ci, il ne peut reposer que sur leurs seules épaules.

Cette responsabilité doit être appuyée par l'État qui, par une volonté politique et sociétale affirmée et bien orientée, créera ou favorisera la création de mesures et d'outils qui stimuleront l'intérêt des Québécois pour les arts et la culture.

Et le temps presse! Notamment parce qu'une partie de nos publics, à l'instar de la population générale, vieillit et que les jeunes n'ont pas les mêmes habitudes de « consommation » des arts que les générations qui les précèdent. Sans vouloir généraliser, ils sont plutôt fortement attirés par les arts de masse qui sont largement diffusés sur le Web; ils ont une propension à préférer les grands rassemblements événementiels; leurs connaissances pour certaines disciplines sont parfois inexistantes; et leur culture générale est limitée.

L'importance du rôle de l'éducation et de la formation des publics de demain

Après plus de 37 années de pratique en diffusion des arts de la scène et visuels à Lévis, après avoir, année après année, réfléchi et agi avec un certain succès pour que les niveaux de fréquentation de nos activités augmentent et pour qu'une plus grande partie de notre population accède à la diversité de nos programmations, nous en arrivons à la conclusion que le développement durable et structurel des publics et de la demande pour les arts passe par l'éducation des enfants. Le rôle de premier plan que l'École peut et doit jouer nous semble fondamental. D'où l'importance de tisser et de resserrer les liens, les complémentarités et les complicités entre les secteurs culturel et de l'éducation.

Les effets bénéfiques des arts et de leur fréquentation sur le potentiel humain et la qualité de vie ne sont pourtant plus à démontrer. Comment se fait-il alors qu'il n'y ait pas plus d'efforts qui soient investis pour que la majorité des Québécois en profitent? Nous comprenons qu'il y a tout un rattrapage à faire, en termes de ressources financières et humaines, pour que l'École remplisse pleinement sa mission pédagogique. Nous plaidons conséquemment en faveur de ce rattrapage en souhaitant que l'éducation – autant que la culture – devienne une priorité pour le Québec. Il en va de notre avenir et de notre épanouissement collectif.

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

Nous souhaitons que l'École soit pourvue adéquatement pour que la place occupée par les arts y soit plus grande et puisse être signifiante pour les jeunes. À cet égard, la prochaine Politique culturelle du Québec devra prévoir des mécanismes et des moyens pour que les élèves pratiquent des arts à l'école mais surtout pour que leurs connaissances et leurs capacités d'appréciation artistique soient développés et qu'ils aient, pour ce faire, des occasions annuelles tout au long de leur cycle scolaire de visiter des lieux de diffusion professionnelle.

La formation culturelle des enseignants

Pour transmettre à leurs élèves le goût des arts, pour que les enfants aient envie, demain, de s'en nourrir en les fréquentant assidûment, il faudra que les enseignants du primaire et du secondaire soient outillés adéquatement et que leurs compétences professionnelles en cette matière soient mises à niveau voire accrues. Les programmes en éducation préscolaire et en enseignement primaire et secondaire devront conséquemment former des enseignants cultivés en leur faisant « acquérir différents objets de culture, différents savoirs essentiels à la formation culturelle »⁵. Les objets et les savoirs entourant les arts devraient figurés parmi ceux à acquérir.

Pour être un bon passeur culturel, le futur enseignant n'a pas nécessairement à pratiquer une discipline artistique mais il est fondamental qu'il en ait été initié, qu'il soit convaincu du bien-fondé des arts sur l'épanouissement personnel, qu'il ait abordé l'histoire de l'art, qu'il ait été amené à les apprécier et qu'il en fréquente régulièrement. En cela, les milieux artistique et culturel peuvent aussi contribuer et devenir des partenaires de premier plan des universités en jouant un rôle clé de médiateur auprès des aspirants enseignants et d'intermédiaire entre eux et leurs professeurs.

Le français dans les créations

L'éducation aux arts ainsi renforcée dès les niveaux préscolaire et primaires pourrait certainement avoir des incidences positives sur la création, la production et la consommation d'œuvres en français. En tant que diffuseur de spectacles, nous sommes bien placés pour observer que les auteurs-compositeurs-interprètes québécois francophones choisissent de plus en plus souvent, voire « naturellement », l'anglais comme langue pour leur création. Les artistes étant reconnus pour capter et même être à l'avant-garde des tendances sociales, doit-on interpréter cet état de fait comme étant un symptôme d'un phénomène plus répandu? Comment freiner cette propension qu'ont les auteurs de chansons ayant le français comme langue maternelle à s'exprimer dans une autre langue que la leur? Comment les inciter à « faire chanter le français »?

⁵ *La formation de l'enseignement – Les orientations – Les compétences professionnelles*
Ministère de l'Éducation du Québec, 2001

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS

Renouveau de la Politique culturelle du Québec

Mémoire

La politique culturelle de 1992 entendait « encourager la fréquentation d'activités culturelles et la consommation de produits culturels de langue française. » La prochaine politique devra non seulement continuer de favoriser la diffusion d'œuvres et de produits culturels en français mais elle devra en outre s'attarder à l'instauration de mesures visant à soutenir la création en français.

L'importance du rôle de l'État ou la culture, un choix de société

L'École, soutenue par l'État, a donc une place prépondérante à occuper pour qu'un plus grand pourcentage de la population – et pourquoi pas la majorité ou même son ensemble? – accède aux manifestations artistiques disponibles sur son territoire et en bénéficie.

Parmi les obstacles à la participation culturelle des citoyens et à l'accessibilité aux arts – sans parler de l'accessibilité économique ou géographique – demeure la perception, malheureusement persistante, d'élitisme des arts et, plus particulièrement, de certaines disciplines comme les arts visuels, le théâtre, la musique classique, le jazz, la danse. L'appréhension que « ça » n'est pas pour soi ou l'impression de ne pas s'y reconnaître pèsent aussi dans la balance. Pour aimer, il faut connaître et savoir comment apprécier.

Le développement des connaissances menant à la croissance de la demande et du besoin de la population pour les arts passe inévitablement par la reconnaissance et la promotion, au-delà des discours, de l'apport inestimable des arts et de la culture à notre richesse et notre développement collectifs. Pour ce faire, des pistes comme les suivantes pourraient être explorées :

- des campagnes nationales de sensibilisation semblables à celles qui ont été faites pour encourager les Québécois à bouger ou pour les conscientiser aux dangers de l'alcool au volant, devraient être réalisées;
- des politiques ou des programmes fiscaux, économiques ou autres, ayant comme objectif une plus grande fréquentation des lieux et des manifestations dédiés aux arts pourraient être créés;
- les organismes de diffusion en arts de la scène devraient être mieux soutenus pour leur travail de développement des publics et des marchés;
- des centres d'exposition comme le nôtre, ayant fait la preuve de leur professionnalisme et œuvrant à l'essor artistique de leur communauté depuis bon nombre d'années, devraient être reconnus par le MCC et admissibles à des subventions au fonctionnement du CALQ.

Pour stimuler l'attrait des Québécois pour la culture, l'état a donc une responsabilité déterminante et non transférable à assumer. Il devra continuer à s'y engager non seulement financièrement, ce qui demeure incontournable, mais en faisant de la culture un choix de société. L'actualisation de la Politique culturelle du Québec est un pas appréciable dans cette direction. Mais pour affirmer une telle orientation nationale et valoriser pleinement la culture, les arts et leur fréquentation, la nouvelle politique pourrait aussi garantir la transversalité de la culture à travers toutes les sphères d'interventions gouvernementales tel que le stipule l'Agenda 21 qu'il faudrait, par ailleurs, mettre en application. Nous en faisons une recommandation.

DIFFUSION CULTURELLE DE LÉVIS
Renouvellement de la Politique culturelle du Québec
Mémoire

En terminant...

En espérant que notre modeste contribution à cette grande consultation puisse alimenter la réflexion et que les priorités d'actions autant que les préoccupations exprimées dans ce mémoire soient entendues. Comme nous souhaitons que la nouvelle Politique culturelle du Québec soit dotée et accompagnée de moyens financiers adéquats et d'un plan d'actions prometteur, nous aurions aimé pouvoir, dès cette étape-ci, proposer plus de solutions aux défis qui sont devant le Québec en matière culturelle. Mais nous supposons que le chantier ne fait que commencer...

Nous souhaitons bonne chance au MCC dans l'élaboration de cette prochaine politique et nous nous tenons disponibles advenant que notre collaboration soit à nouveau nécessaire pour la suite des choses.